



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE ET ÉLECTIVE DU CRNM VENDREDI 10 FÉVRIER 2017 À LA MAISON DES SPORTS

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU CRNM

La réunion se déroule sous la présidence du Bureau du Comité Régional de Martinique, Président : Gabriel LORDINOT, Secrétaire Général : David GRADEL qui procède à l'appel des Clubs.

SONT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS :

CLUBS	REPRÉSENTANTS	VOIX
AQUA-FORM MARTINIQUE	M. SAINT-AIMÉ Gilbert	9
FONGIROMON AQUA-CLUB	M. MICHALON Daniel	3
H 2 EAUX	M. DOMERGUE Bernard	14
FRANCOIS NATATION CLUB	Mme ROSALIE Catherine	4
LES DAUPHINS DU ROBERT	Mme TOULA Marlène	5
L'ESPADON CN FORT-DE-FRANCE	Mme MARTINEL Maryse	9
L'APPART WEST INDIES	Mme PERRIN Béatrice	3
OFFICE MUNICIPAL LUCÉEN	M. TIRAULT Edgar	0
LONGVILLIERS CLUB	M. MARAJO Robert	9
NEPTUNE CLUB LORRAIN	Mme BOISFER Honorine	7
CADE DE SAINTE-LUCE	GERAMA Gérard	3
SCHOELCHER NATATION 2000	M. BADIAN Alex	11
OLYMPIQUE CLUB DU CARBET	M. KOUASSIGAN Mikhael	3
TRANSNAGE CARAÏBE	M. PINCEAU Maurice	4
		84

CLUBS NON REPRÉSENTÉS

CLUBS	REPRÉSENTANTS	VOIX
D'JOUBOUM DE TRINITÉ	Mme BUVAL Catherine	4
EXOCET DES TROIS-ILETS	M. MARGUERITE Vincent	5
		9

Deux présidents donnent POUVOIR : l'Office Municipal Lucéen à M. THIRAULT Edgar et H 2 EAUX de Fort-de-France à M. DOMERGUE Bernard.

Le quorum est largement atteint à 18h30 (81 voix sur 93).

Le Secrétaire Général propose une minute de silence en hommage à notre comptable M. Rodolphe GALAP décédé.

On passe à l'Ordre du Jour qui prévoit le changement d'appellation de notre association. Pour tenir compte de la disparition des REGIONS, avec la réforme voulue par l'ETAT notre Fédération a voté le retour à LIGUE de NATATION.

Il est proposé à l'assemblée d'adopter ce nouveau nom et le logo modifié. L'assemblée unanime approuve. Il convient donc de remplacer dans nos statuts : Comité Régional de Natation de Martinique par « LIGUE de NATATION de MARTINIQUE (LNM) »

Fin de l'Assemblée Générale extraordinaire

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE DU CRNM

Ordre du jour

1. Présentation de procès-verbaux à valider
2. Présentation des comptes 2015/2016 et approbation
3. Election du Comité Directeur et du Président

Les travaux se poursuivent. A noter l'arrivée du président du CADE de Sainte-Luce (3 voix).

1. PRÉSENTATION DE PROCÈS-VERBAUX À VALIDER

Les procès-verbaux des Assemblées Générales précédentes reçus en amont par les membres sont soumis à l'approbation des représentants des Clubs.

Il s'agit :

- ☛ Du PV du Bilan financier présenté le 26 juin 2015.

Le procès-verbal est validé à l'unanimité.

- ☛ Du PV de l'Assemblée Général du 30 septembre 2016.

Des remarques sont faites par Messieurs MARAJO Robert et ROSE Michel qui proposent des rectifications rédactionnelles qui sont prises en compte, s'agissant des compétitions des « jeunes » le dimanche et de l'utilisation des « bénéfiques » des CARIFTA. Le PV est adopté.

2. PRÉSENTATION DES COMPTES 2015/2016 ET APPROBATION

Le Président informe que suite au décès de notre comptable intervenu une semaine après l'Assemblée Générale de Septembre 2016, il a fallu faire diligence pour se mettre à jour.

L'assemblée devra choisir un autre cabinet comptable pour la suite. Les derniers comptes ont été validés en Juin.

La Trésorière a rentré les factures mais les vérifications ne sont pas faites. Les comptes ne sont pas prêts.

Pas de remarques de l'assemblée qui accepte de poursuivre les travaux.

3. ÉLECTION DU COMITÉ DIRECTEUR ET DU PRÉSIDENT

Le président et le secrétaire général étant sur la liste des candidats se retirent et cèdent la présidence à M. Maurice PINCEAU et le secrétariat à M. Steeve GRAINE. Deux assesseurs sont désignés : Mme Marie-Line ROMER et Mme Éliane DULCIO.

Le Président explique la procédure et invite les 27 candidats à présenter leur motivation pendant trois minutes.

Quinze postes sont à pourvoir dont obligatoirement un médecin.

Après l'audition des candidats, les bulletins sont remis aux délégués en fonction de leur nombre de voix. Ils préparent leur vote et introduisent les bulletins dans l'urne, sous le contrôle du bureau avant d'émarger.

Les bulletins dans l'urne correspondent au nombre d'émargement. Le président valide les bulletins : aucun n'a plus de 15 noms. Le dépouillement se déroule en public, un tableau reflète les résultats énoncés.

PROCLAMATION DES RESULTATS

La majorité absolue étant de 43 voix, sont déclarés élus 14 membres. Il s'agit de :

1. M. BADIAN Alex (81 voix)
2. Mme MARIE-NELLY Hélène (76 voix)
3. Docteur TYBURNE Brigitte (74 voix)
4. Mme MARTINEL Maryse (72 voix)
5. M. MICHALON Daniel (69 voix)
5. Mme THENENE Marie-Pierre (69 voix)
7. Mme LEVERT Marie-Eva (68 voix)
7. M. ROSIER-COCO Félix (68 voix)
9. M. VALENTIN Jean-Michel (59 voix)
10. M. GRADEL David (56 voix)
11. Mme BOISFER Honorine (54 voix)
12. M. JEAN-PHILIPPE Joan (51 voix)
13. M. SAINT-AIME Simon (49 voix)
14. M. SOREL José (43 voix)

Un deuxième tour est nécessaire pour élire un quinzième membre.

Gabriel LORDINOT demande la parole pour féliciter les 14 élus et annoncer le retrait de sa candidature. Il propose aux autres candidats qui le souhaitent de faire de même. Les candidatures de Messieurs PHILIPPY Frédéric et NARCISSE serge sont enlevées.

Le deuxième tour s'organise, on vote pour un seul candidat.

M. RANGON Lucien de la commission régionale du sport de haut niveau de la CTM qui a suivi nos travaux, adresse quelques mots à l'assemblée avant de se retirer.

Il informe du début des travaux sur la piscine Jean BALLY qui devraient être opérationnelle à la rentrée de septembre. L'IMS s'occupera de la FORMATION des jeunes martiniquais pour l'emploi.

Le vote pour le 2^e tour est commencé mais est interrompu par le président sortant qui fait mention d'une information qui lui est rapportée :

- « un délégué non licencié a pris part au scrutin du premier tour ».

Les statuts ne sont pas respectés et les résultats obtenus pourraient être contestés par tout licencié.

Il faut annuler le premier tour et recommencer le vote. Les présidents se retirent pour en discuter.

En conclusion, vue l'heure avancée, ils proposent de revenir le jeudi 16 février 2017 afin de poursuivre les travaux.

Il est convenu qu'une réunion du Comité sortant se tiendra le lundi 13 février 2017 afin de préciser les modalités de ce vote.

La séance est suspendue vers 22 H 30

Le secrétaire de séance
Steeve GRAINE



Le Président
Maurice PINCEAU



ligue de natation de martinique
Maison des Sports - Pointe de la Vierge
97200 FORT DE FRANCE
Tél 0596 61 68 66 - GSM 0696 32 66 94
Web : <http://martinique.ffnatation.fr>
Email : natation.martinique@wanadoo.fr